

RCS : ANTIBES
Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00121
Numéro SIREN : 817 978 513
Nom ou dénomination : A & Y CORPORATE

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2018 sous le numéro de dépôt 1583

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2016

Désignation de l'entreprise <u>A&Y CORPORATE</u>										Néant ☐ *																																																																																																																				
Adresse de l'entreprise <u>53 Avenue des Tuilières 06800 CAGNES-SUR-MER</u>																																																																																																																														
SIREN		<table border="1"> <tr> <td>8</td><td>1</td><td>7</td><td>9</td><td>7</td><td>8</td><td>5</td><td>1</td><td>3</td> </tr> </table>										8	1	7	9	7	8	5	1	3																																																																																																										
8	1	7	9	7	8	5	1	3																																																																																																																						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		05		Durée de l'exercice précédent *																																																																																																																										
<table border="1"> <tr> <td colspan="10"></td> <td colspan="2">Exercice N clos le</td> </tr> <tr> <td colspan="10"></td> <td colspan="2">3 0 0 6 2 0 1 6</td> </tr> </table>																						Exercice N clos le												3 0 0 6 2 0 1 6																																																																																												
										Exercice N clos le																																																																																																																				
										3 0 0 6 2 0 1 6																																																																																																																				
<table border="1"> <tr> <th colspan="4">ACTIF</th> <th colspan="2">Brut 1</th> <th colspan="2">Amortissements-Provisions 2</th> <th colspan="2">Net 3</th> </tr> <tr> <td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td> <td rowspan="2">Immobilitisations incorporelles</td> <td>Fonds commercial *</td> <td>010</td> <td></td> <td>012</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres *</td> <td>014</td> <td>3 248</td> <td>016</td> <td>553</td> <td></td> <td>2 695</td> </tr> <tr> <td>Immobilitisations corporelles *</td> <td>028</td> <td>571</td> <td>030</td> <td>14</td> <td></td> <td>557</td> </tr> <tr> <td>Immobilitisations financières * (1)</td> <td>040</td> <td></td> <td>042</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total I (5)</td> <td>044</td> <td>3 819</td> <td>048</td> <td>568</td> <td></td> <td>3 251</td> </tr> <tr> <td rowspan="8">ACTIF CIRCULANT</td> <td rowspan="2">STOCKS</td> <td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td> <td>050</td> <td></td> <td>052</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Marchandises *</td> <td>060</td> <td></td> <td>062</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes versés sur commandes</td> <td>064</td> <td></td> <td>066</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Créances (2)</td> <td>Clients et comptes rattachés *</td> <td>068</td> <td></td> <td>070</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres * (3)</td> <td>072</td> <td>2 367</td> <td>074</td> <td></td> <td>2 367</td> </tr> <tr> <td>Valeurs mobilières de placement</td> <td>080</td> <td></td> <td>082</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Disponibilités</td> <td>084</td> <td></td> <td>086</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Charges constatées d'avance *</td> <td>092</td> <td></td> <td>094</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total II</td> <td>096</td> <td>2 367</td> <td>098</td> <td></td> <td>2 367</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total général (I + II)</td> <td>110</td> <td>6 185</td> <td>112</td> <td>568</td> <td>5 618</td> </tr> </table>												ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					Autres *	014	3 248	016	553		2 695	Immobilitisations corporelles *	028	571	030	14		557	Immobilitisations financières * (1)	040		042				Total I (5)	044	3 819	048	568		3 251	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			Marchandises *	060		062			Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			Autres * (3)	072	2 367	074		2 367	Valeurs mobilières de placement	080		082			Disponibilités	084		086			Charges constatées d'avance *	092		094			Total II	096	2 367	098		2 367	Total général (I + II)			110	6 185	112	568	5 618		
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																																																																																																																									
		Autres *	014	3 248	016	553		2 695																																																																																																																						
	Immobilitisations corporelles *	028	571	030	14		557																																																																																																																							
	Immobilitisations financières * (1)	040		042																																																																																																																										
	Total I (5)	044	3 819	048	568		3 251																																																																																																																							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																																																																																																																									
		Marchandises *	060		062																																																																																																																									
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066																																																																																																																										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																																																																																																																									
		Autres * (3)	072	2 367	074		2 367																																																																																																																							
	Valeurs mobilières de placement	080		082																																																																																																																										
	Disponibilités	084		086																																																																																																																										
	Charges constatées d'avance *	092		094																																																																																																																										
Total II	096	2 367	098		2 367																																																																																																																									
Total général (I + II)			110	6 185	112	568	5 618																																																																																																																							
<table border="1"> <tr> <th colspan="4">PASSIF</th> <th colspan="2">Exercice N</th> <th colspan="2">NET</th> </tr> <tr> <td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td> <td>Capital social ou individuel *</td> <td></td> <td>120</td> <td></td> <td>1 500</td> </tr> <tr> <td>Écarts de réévaluation</td> <td></td> <td>124</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserve légale</td> <td></td> <td>126</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserves réglementées *</td> <td></td> <td>130</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td> <td></td> <td>131</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Report à nouveau</td> <td></td> <td>134</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td></td> <td>136</td> <td></td> <td>(11 004)</td> </tr> <tr> <td>Provisions réglementées</td> <td></td> <td>140</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total I</td> <td></td> <td>142</td> <td></td> <td>(9 504)</td> </tr> <tr> <td>Provisions pour risques et charges</td> <td></td> <td>154</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5">DETTES (4)</td> <td>Emprunts et dettes assimilées</td> <td></td> <td>156</td> <td></td> <td>7 400</td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td></td> <td>164</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td> <td></td> <td>166</td> <td></td> <td>4 503</td> </tr> <tr> <td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td> <td></td> <td>169</td> <td>3 218</td> <td>3 218</td> </tr> <tr> <td>Produits constatés d'avance</td> <td></td> <td>174</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total III</td> <td></td> <td>176</td> <td></td> <td>15 122</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td></td> <td>5 618</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENOIS</td> <td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td></td> <td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(2) Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> <td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td> <td>182</td> <td>3 819</td> </tr> <tr> <td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> <td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td> <td>184</td> <td></td> </tr> </table>												PASSIF				Exercice N		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 500	Écarts de réévaluation		124			Réserve légale		126			Réserves réglementées *		130			Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131			Report à nouveau		134			Résultat de l'exercice		136		(11 004)	Provisions réglementées		140			Total I		142		(9 504)	Provisions pour risques et charges		154			DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		7 400	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			Fournisseurs et comptes rattachés *		166		4 503	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	3 218	3 218	Produits constatés d'avance		174			Total III		176		15 122	Total général (I + II + III)			180		5 618	RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 819	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	
PASSIF				Exercice N		NET																																																																																																																								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 500																																																																																																																									
	Écarts de réévaluation		124																																																																																																																											
	Réserve légale		126																																																																																																																											
	Réserves réglementées *		130																																																																																																																											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131																																																																																																																											
	Report à nouveau		134																																																																																																																											
	Résultat de l'exercice		136		(11 004)																																																																																																																									
	Provisions réglementées		140																																																																																																																											
	Total I		142		(9 504)																																																																																																																									
	Provisions pour risques et charges		154																																																																																																																											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		7 400																																																																																																																									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																																																																																											
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		4 503																																																																																																																									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	3 218	3 218																																																																																																																									
	Produits constatés d'avance		174																																																																																																																											
Total III		176		15 122																																																																																																																										
Total général (I + II + III)			180		5 618																																																																																																																									
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																									
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 819																																																																																																																								
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2016

Formulaire obligatoire (Article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise A&Y CORPORATENéant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 01 0 6 12 0 1 6

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
			Services *		217		218		
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitations reçues						226		
	Autres produits						230		
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	10 437	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		244	
	Rémunérations du personnel *						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements *						254	568	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges		{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
				dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
		Total des charges d'exploitation (II)					264	11 004	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	(11 004)	

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)

Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)	290		Charges exceptionnelles (VI)	300	
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)

				310	(11 004)
--	--	--	--	-----	----------

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			312		314	11 004
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350	
	Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
Déficits	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	354	11 004
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372	11 004

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : A&Y CORPORATENéant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412	3 248	414		416	3 248				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472	571	474		476	571				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492	3 819	494		496	3 819				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles				500		502	553	504		506	553
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562	14	564		566	14		
TOTAL				570		572	568	574		576	568

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
		Plus-values taxables à 19 % ①	579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>A&Y CORPORATE</u>										Néant ☐ *																																																																																																																	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636																																																																																																																			
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646																																																																																																																			
	Sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656																																																																																																																			
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666																																																																																																																			
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																			
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="5">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td colspan="2" style="text-align: right;">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> <td colspan="4"></td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							Dotations		Reprises								Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					Terrains	710		715		2						Constructions	720		725		3						Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4						Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5						Matériel de transport	750		755		6						Autres immobilisations corporelles	760		765		7						TOTAL		770		775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																					
	Dotations		Reprises																																																																																																																								
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																					
Terrains	710		715		2																																																																																																																						
Constructions	720		725		3																																																																																																																						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4																																																																																																																						
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5																																																																																																																						
Matériel de transport	750		755		6																																																																																																																						
Autres immobilisations corporelles	760		765		7																																																																																																																						
TOTAL		770		775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780																																																																																																																				
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995																																																																																																																			
Déficits imputés			983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996																																																																																																																			
Déficits reportables			984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA																																																																																																																						
Déficits de l'exercice			860	11 004	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice			129																																																																																																																			
Total des déficits restant à reporter			870	11 004	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)			800																																																																																																																			
VI DIVERS																																																																																																																											
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381																																																																																																																			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380																																																																																																																			
N° du centre de gestion agréé								388																																																																																																																			
Montant de la TVA collectée								374																																																																																																																			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	632																																																																																																																		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	3 218																																																																																																																		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑤

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-ESD 2016

Exercice ouvert le : 01022016 et clos le : 30062016		Durée en nombre de mois 0 5		Néant ☐ *	
I - Production de l'entreprise					
Ventes de marchandises		108			
Production vendue - Biens		109			
Production vendue - Services		141			
Production stockée		111			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143			
Subventions d'exploitation reçues		113			
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		115			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153			
TOTAL 1		144			
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers					
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121			
Variation de stocks (marchandises)		122			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125		10 437	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128			
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		148			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135			
TOTAL 2		152		10 437	
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 – TOTAL 2		137		(10 437)	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)		117		(10 437)	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE				022	
Période de référence		024		/ /	
Date de cessation		186		/ /	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs					
Effectifs moyens du personnel * :		376			
dont apprentis		657			
dont handicapés		651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861			

SAGE Experts-comptables janvier 2016

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOI-ESD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

30062016

SIREN

8 1 7 9 7 8 5 1 3

Dénomination de l'entreprise

A&Y CORPORATE

Adresse (voie)

53 Avenue des Tuilières

Code postal

06800

Ville

CAGNES-SUR-MER

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique LEJEUNE CROMBECQ Prénom(s) Valérie Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100 Naissance : Date 27/08/1967 N° Département 59 Commune TOURCOING Pays FRANCE Adresse : N° 124 Voie AVENUE MAURICE CHEVALIER DOMAINE DES PALMIERS BAT FC Code Postal 06150 Commune CANNES LA BOCCA Pays FRANCE Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2016

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

30062016

SIREN

8 1 7 9 7 8 5 1 3

Dénomination de l'entreprise

A&Y CORPORATE

Adresse (voie)

53 Avenue des Tuilières

Code postal

06800

Ville

CAGNES-SUR-MER

I- NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays



IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01022016	et clos le	30062016	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
A&Y CORPORATE 53 Avenue des Tuilières 06800 CAGNES-SUR-MER			
SIRET	8 1 7 9 7 8 5 1 3 0 0 0 1 5		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

		SIRET													
--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITE

Activités exercées	Portails Internet	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	11 004
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Eric CANALE 540 Avenue de la Plaine 06250 MOUGINS Tél: 04.93.75.67.65	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 30092016 Lieu: CAGNES-SUR-MER
	Qualité et nom du signataire: Valérie LEJEUNE
	Signature: Président
Tél:	

avant'age & you
by A & Y Corporate - Sasu

MINISTRE DES FINANCES
53, Av. des Tuilières - 06800 Cagnes-sur-Mer
www.avantageandyou.com
contact@avantageandyou.com

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

H	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise A & Y CORPORATE

du 01/02/2016

Adresse 53 Avenue des Tuilières 06800 CAGNES-SUR-MER

au 30/06/2016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	195
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	779
Total	974

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2016... (total col. 9 + total col. 10) ⑩	974	- de l'exercice . 2016... ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire Valérie LEJEUNE Président		À CAGNES-SUR-MER, le 30/09/2016 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

5 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

Observations complémentaires

mentaires

certificat de paiement
à l'original

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	mois	mois	mois	mois	mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions					
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

4 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**4.1 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	100	15,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	100	15,00

Commentaires:

3 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat ⁿ Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles		553		553
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels				
Install. générales, agencem., aménagement. divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		14		14
TOTAL		568		568

ANNEXE

Période du 01/02/2016 au 30/06/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 05/01/2018

2 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat [*]	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres		3 248		3 248	
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles		571		571	
Immobilisations financières					
TOTAL		3 819		3 819	

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements

Informations et commentaires sur :

- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2016 dont le total est de 5 617,84 et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -11 003,95 , présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 05 mois, recouvrant la période du 01/02/2016 au 30/06/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexes légales

Période du 01/02/2016 au 30/06/2016

Aux comptes annuels présentées en euros

Edité le 05/01/2018

RAPPORT FINAL

☐ AUCUNE ANOMALIE DETECTEE

☐ PERTE NETTE COMPTABLE DE L'EXERCICE = 11 003,95

☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 0,00

☐ COMPTES SUBSTITUES :

Il n'y a aucun compte substitué activé.

A&Y CORPORATE
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 1500.00 euros
Siège social :
53 avenue des Tuilières
06800 Cagnes sur Mer
****__**__**__****

RCS de : ANTIBES (N° SIREN) 817 978 513

DECISION D'APPROBATION DES COMPTES ET D'AFFECTATION DU
RESULTAT EN DATE DU 30 JUIN 2016

Je soussignée, Madame LEJEUNE VALERIE, agissant en qualité de président et de seul associé de la société A & Y CORPORATE – AVANT'AGE & YOU après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 JUIN 2016, le tout conformément à la loi, prend les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 JUIN 2016 ;
- l'affectation des résultats dudit exercice ;
- Distribution de dividende

• **Première décision**

J'approuve les comptes de l'exercice 2016 et les documents s'y rapportant et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de (-) 11 003.95 €.

• **Deuxième décision**

Je décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à de (-) 11 003.95 euros de la manière suivante :

- Report à nouveau : de (-) 11 003.95 €

• **Troisième résolution**

Je décide de ne pas percevoir de rémunération durant l'année 2016 et de ne pas prendre de dividende brut prélevé sur le compte « report à nouveau ».

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, je déclare qu'au titre de cet exercice, il n'y a pas eu de dividende de distribué.

• **Quatrième décision**

Je confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra d'effectuer.

De tout ce qui précède, j'ai rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

L'associé unique président

30/09/2016



avant'age & you
by A & Y Corporate - Sasu
53, Av. des Tuilières - 06800 Cagnes-sur-Mer
www.avantageandyou.com
contact@avantageandyou.com
SIREN 817 978 513 00016 • RCS Antibes • NAF 6312Z - FR 63817978513